

Politique régionale en faveur de la **biodiversité** 2014-2016



l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE

Adopté par le Conseil régional le 26 juin 2014

Région des Pays de la Loire - Mai 2014

Rédaction : Direction de l'Environnement - Coordination : Direction de la Communication

Mise en page : Le Square D. (44). Photo page 1 : Chevêche d'Athéna - Istock, Jeffrey Van Daele



Politique régionale en faveur de la **BIODIVERSITÉ** 2014-2016

Sommaire

Connaître et évaluer

- Fiche 1** - Améliorer les connaissances sur la biodiversité, son état de conservation et ses interactions avec les activités humaines **4**
- Fiche 2** - Développer la connaissance sur les modes de gestion favorables à la biodiversité... **6**
- Fiche 3** - Soutenir la recherche sur la biodiversité et ses relations avec la société..... **8**
- Fiche 4** - Renforcer la mutualisation et la valorisation des données naturalistes pour une évaluation de l'état de la biodiversité, notamment via Géopal **10**

Préserver et gérer

- Fiche 5** - Finaliser et soutenir la prise en compte du schéma régional de cohérence écologique (SRCE)..... **12**
- Fiche 6** - Soutenir la gestion durable des milieux forestiers et bocagers..... **14**
- Fiche 7** - Soutenir les initiatives agricoles en faveur de la biodiversité **16**
- Fiche 8** - Contribuer au réseau des espaces naturels préservés en région, grâce notamment aux Réserves naturelles régionales..... **18**
- Fiche 9** - Innover pour concilier développement économique et préservation de la biodiversité dans les Parcs naturels régionaux..... **20**

Partager

- Fiche 10** - Faciliter l'accès des acteurs régionaux à une information pratique sur la prise en compte de la biodiversité **22**
- Fiche 11** - Intégrer la prise en compte de la biodiversité dans les formations professionnelles **24**
- Fiche 12** - Concevoir et diffuser des outils de sensibilisation à destinations des scolaires et du grand public **26**
- Fiche 13** - Valoriser et développer les atouts du territoire en termes de biodiversité **28**

Une Région engagée

- Fiche 14** - Développer une gestion exemplaire de la biodiversité sur les propriétés de la Région **30**
- Fiche 15** - Participer à la cohérence des programmes de préservation de la biodiversité..... **32**
- Fiche 16** - Évaluer la mise en œuvre de l'action régionale et ses effets sur la biodiversité... **34**
- Fiche 17** - Faire du Centre Beautour, la vitrine du dynamisme régional en faveur de la biodiversité **35**

Améliorer les connaissances sur la de conservation et ses interactions

Objectifs

La connaissance des milieux naturels constitue un préalable nécessaire à leur préservation. Le plan régional d'action biodiversité 2010-2012 a contribué à améliorer la connaissance qualitative de certaines espèces (avifaune, mammifères et reptiles prioritaires, odonates...) et de certains territoires sensibles.

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cet effort en soutenant les acteurs régionaux dans :

- la réalisation d'inventaires pour les territoires, espèces et habitats les moins « connus » ;
- l'évaluation de l'état des espèces et communautés végétales les plus menacées ;
- l'évaluation de la qualité des habitats naturels et des communautés végétales pour aider les décideurs et les gestionnaires à prioriser leurs interventions ;
- la valorisation du poids économique de la biodiversité (agriculture, sylviculture, tourisme,...).

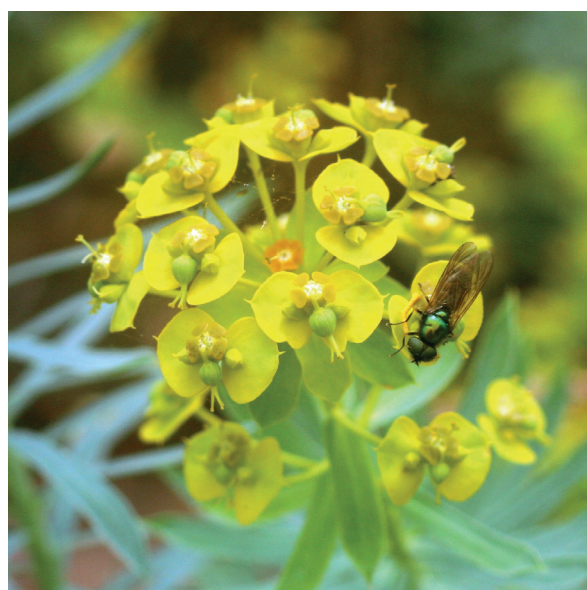
Actions

- **Poursuivre l'état des lieux des ressources documentaires** présentes en Pays de la Loire afin d'en favoriser le dépouillement et la valorisation ;
- **Mettre en place un dispositif concerté de collecte de données et lancer des campagnes d'inventaires**, ciblées et coordonnées, dans l'objectif de **combler des lacunes préidentifiées**. Elles concernent des groupes taxonomiques peu étudiés (invertébrés, bryophytes, champignons, etc.) et les habitats naturels patrimoniaux. Les continuités écologiques identifiées dans le cadre du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) seront également à traiter prioritairement ;

- **Engager un suivi de l'évolution** dans le temps de l'état de conservation des **populations d'espèces et des habitats prioritaires** à partir de protocoles standardisés ;
- **Identifier des indicateurs pertinents** permettant de mesurer périodiquement l'évolution de la biodiversité et son niveau de connaissance ;
- **Soutenir les réseaux de production de données et leur animation** pour déboucher sur l'édition d'atlas régionaux et de cartographies de faune, de flore et d'habitats (états de référence) mais également permettre l'ajustement de listes d'espèces et d'habitats prioritaires.

Collaborations

- Europe, État, Établissements publics, Collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, Parcs naturels régionaux, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), Conservatoire des espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, Centre Beautour, associations et universités.



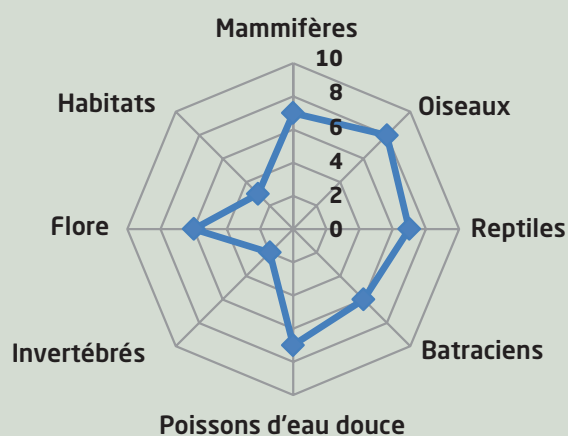
© Guillaume Thomassin (Conservatoire botanique national de Brest)

biodiversité, son état avec les activités humaines

Une connaissance naturaliste conséquente mais avec encore de nombreuses lacunes

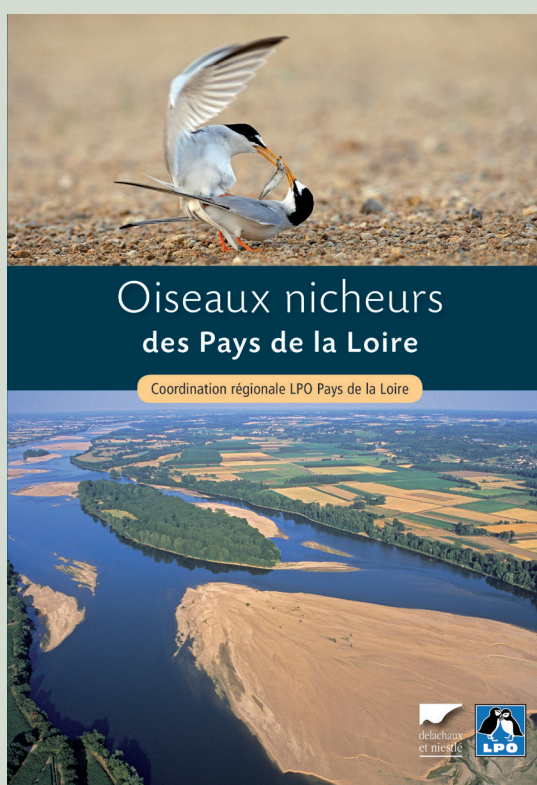
Une diversité d'acteurs réalisent depuis de nombreuses années des inventaires de la faune et de la flore en région qu'ils synthétisent dans des diagnostics de territoire, des atlas de répartition ou des listes rouges. La variété de ces travaux a permis de collecter une grande quantité de données sur la biodiversité des Pays de la Loire mais des efforts de prospection restent encore à produire pour combler les lacunes sur les groupes d'espèces les moins connus et les habitats naturels.

Niveau de connaissance



Parmi les réalisations régionales récentes qui donnent un aperçu de notre patrimoine, il convient de citer la liste rouge des poissons et écrevisses d'eau douce qui a été élaborée grâce à la mobilisation des fédérations de pêches des Pays de la Loire et de nombreux acteurs régionaux concernés.

En 2014 sera publié l'atlas des oiseaux nicheurs. Fruit d'un travail important mené par plus de 1 200 bénévoles, cet ouvrage donnera un nouvel aperçu de notre patrimoine.



L'atlas de la flore vasculaire du Maine-et-Loire devrait également être publié à l'horizon 2015 et ainsi finaliser la collection régionale d'inventaires départementaux.

Dès 2014, les acteurs régionaux seront mobilisés afin de définir des priorités partagées pour l'amélioration des connaissances naturalistes en région, constituant ainsi un plan de prospection « espèces et habitats prioritaires » à mettre en œuvre collégalement.

Développer la connaissance sur les favorables à la biodiversité



© Bretagne Vivante - SEPNEB / Charles Martin

Objectifs

La conservation de la biodiversité nécessite le développement de connaissances sur les bonnes pratiques de gestion des espaces naturels. La Région apporte son soutien dans ce domaine à différents projets exemplaires et/ou innovants (cf. initiatives territoriales, notamment dans les Parcs naturels régionaux et les Réserves naturelles régionales), et souhaite aujourd'hui renforcer :

- les retours d'expérience de gestion visant à préserver les milieux naturels à fort enjeu régional ;
- l'évaluation des bonnes pratiques en matière de gestion de la biodiversité ;
- le développement d'opérations pilotes de gestion de la biodiversité.

Actions

- **Soutenir, au titre de sa politique en faveur de la recherche, des études scientifiques et des expérimentations permettant d'anticiper au mieux les évolutions à venir et d'adapter/optimiser les pratiques de gestion et d'aménagement** (relations entre les pratiques agricoles

ou forestières et la biodiversité, conséquences de la régression des milieux naturels et de leurs connexions sur le maintien de certaines espèces, analyses prospectives sur les mutations socio-économiques dans les territoires et conséquences à venir pour la biodiversité, etc.) ;

- **Développer des actions territoriales innovantes, les évaluer techniquement et économiquement** pour valoriser les résultats ;
- **Développer et animer le réseau des acteurs de la biodiversité** pour favoriser la concertation entre structures, favoriser le partage des savoir-faire et des expériences ;
- **Favoriser l'émergence de projets communs interdisciplinaires** en faveur de la biodiversité ;
- **Favoriser la mise à disposition d'un appui technique pluridisciplinaire** aux acteurs régionaux.

Collaborations

- Europe, État, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, Parcs naturels régionaux (PNR), Établissements publics, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, associations et universités.

modes de gestion

Des efforts importants à produire pour disposer d'un savoir suffisant et accessible pour répondre aux priorités actuelles de gestion

Savoir quoi préserver et gérer est une chose, savoir comment y parvenir en est une autre ! Partant de ce constat, le Conservatoire botanique national de Brest s'appuie depuis quelques années sur les compétences locales des associations, des gestionnaires ou des agriculteurs pour mener à bien différents programmes de préservation et de gestion du patrimoine végétal de la région (parcelles de vigne abritant la Tulipe sauvage *Tulipa Sylvestris*, gestion des zones humides, etc).

Si ces coopérations ont tendance à se développer ces dernières années, les acteurs régionaux s'accordent sur le constat d'un manque global de connaissances sur les fonctionnements des écosystèmes et les interactions avec les modes de gestion.

C'est pourquoi, dès 2014, la Région mettra en place un appel à projets visant à développer des collaborations entre universitaires, naturalistes et acteurs socioprofessionnels dans le but d'apporter des réponses scientifiquement éprouvées à des préoccupations concrètes des gestionnaires et aménageurs.

La Région et ses partenaires créeront les conditions favorables à des transferts d'expérience et de savoir-faire entre gestionnaires (collectivités, associations, etc.) afin de favoriser la mise en œuvre opérationnelle de projets de gestion d'espaces naturels. Une première initiative régionale en la matière sera engagée dès 2014 avec la mise en réseau des gestionnaires de Réserves naturelles.



© Conservatoire botanique national de Brest - Cécile Mesnage.

Enfin, la Région cherchera à valoriser ces retours d'expériences concrets de gestion du patrimoine naturel auprès d'un plus large panel d'acteurs au travers de l'édition d'une série de guides techniques consacrés à une thématique ou un territoire précis.

Soutenir la recherche sur la biodiversité

© Communauté de communes de l'île de Noirmoutier.



Objectifs

Cette action vise à poursuivre le soutien aux structures scientifiques (établissements de recherche notamment) travaillant sur la compréhension des écosystèmes et de leurs fonctionnalités. La Région souhaite favoriser les travaux de recherche s'appuyant sur des cas concrets et associant des acteurs régionaux (associations, universités, collectivités,...). Le centre Beautour sera un lieu dédié à la culture scientifique et la recherche sur l'environnement en général et plus spécifiquement sur le lien entre l'agriculture et la biodiversité.

Les thématiques de recherche pourront notamment concerner :

- la biodiversité dans les espaces anthropisés : espaces agricoles et forestiers, dégradés, urbains... ;

- la biodiversité face aux défis globaux : espaces naturels fragmentés, adaptation au changement climatique ;
- les relations entre la biodiversité et la société : rapport Homme-Biodiversité, services rendus par la biodiversité régionale.

Actions

- **Susciter un rapprochement entre les laboratoires de recherche, les associations naturalistes et les gestionnaires d'espaces naturels** afin de faciliter l'élaboration de programmes de recherche appliquée. Parmi les sujets à développer, il est envisagé : les effets positifs ou négatifs de la biodiversité pour les pratiques agricoles ou forestières et inversement, conséquences de la régression des espaces naturels et de leurs connexions sur le maintien de certaines espèces, etc. ;
- **Lancement d'un appel à projets de recherche « Environnement et Biodiversité »** sur les sujets identifiés ;
- **Communiquer et valoriser les résultats des recherches** par des préconisations concrètes auprès des gestionnaires et aménageurs.

Collaborations

- Universités, Établissements publics, CSRPN, Centre Beautour, Oniris, associations.

et ses relations avec la société

Des coopérations entre scientifiques et gestionnaires qui se développent



Des initiatives régionales et locales favorisent d'ores et déjà des rapprochements entre la communauté scientifique, le monde naturaliste et les acteurs socioprofessionnels.

Le projet URBIO a valeur d'exemple en la matière puisqu'il cherche à mobiliser, autour de travaux scientifiques sur la biodiversité des aires urbaines, des utilisateurs et des acteurs des territoires concernés (collectivités locales, élèves des lycées agricoles, grand public, associations naturalistes).

Ces démarches, qui ont pour finalité de mieux intégrer la biodiversité dans des projets d'aménagement et des systèmes de production performants, sont néanmoins relativement récentes et insuffisantes. L'action régionale à venir vise donc à accentuer les efforts en la matière grâce notamment au lancement d'un appel à projets recherche dédié à la biodiversité et coordonné par le Centre Beautour.

Renforcer la mutualisation et la valorisation pour une évaluation de l'état de la bio

Objectifs

Le travail de mutualisation des données sur la biodiversité pour le portail Géopal est engagé et doit être poursuivi. Pour autant, l'accessibilité publique des données est encore quasi-inexistante et l'outil ne propose pas d'informations synthétiques sur l'évolution de la biodiversité et des pressions qui s'y exercent.

L'enjeu est d'améliorer la structuration et l'accessibilité des données existantes pour les experts mais également de faciliter l'information des collectivités notamment sur les enjeux de biodiversité existants sur leur territoire par l'accès à des synthèses territoriales et thématiques.

- **Élaborer un cadre méthodologique et des outils communs**, s'appuyant sur des méthodes standardisées de collecte, de validation, de gestion et d'exploitation des données produites par les observatoires locaux. Les synthèses serviront à des valorisations à l'échelon régional comme national (Système d'information Nature et Paysages, Système d'information Eau) ;
- Poursuivre la **coordination des producteurs et gestionnaires** de données au sein de Géopal ;
- Réaliser un **portail de visualisation des informations** sous Géopal par entrée thématique et géographique ;
- Éditer des **synthèses annuelles sur l'évolution de la biodiversité** à partir de Géopal.

Actions

- **Organiser un réseau, cohérent à l'échelle de la région, d'observatoires territoriaux de la biodiversité** sur différents territoires d'ores et déjà mobilisés (PNR, RN, sites Natura 2000, SAGE, etc.) ;

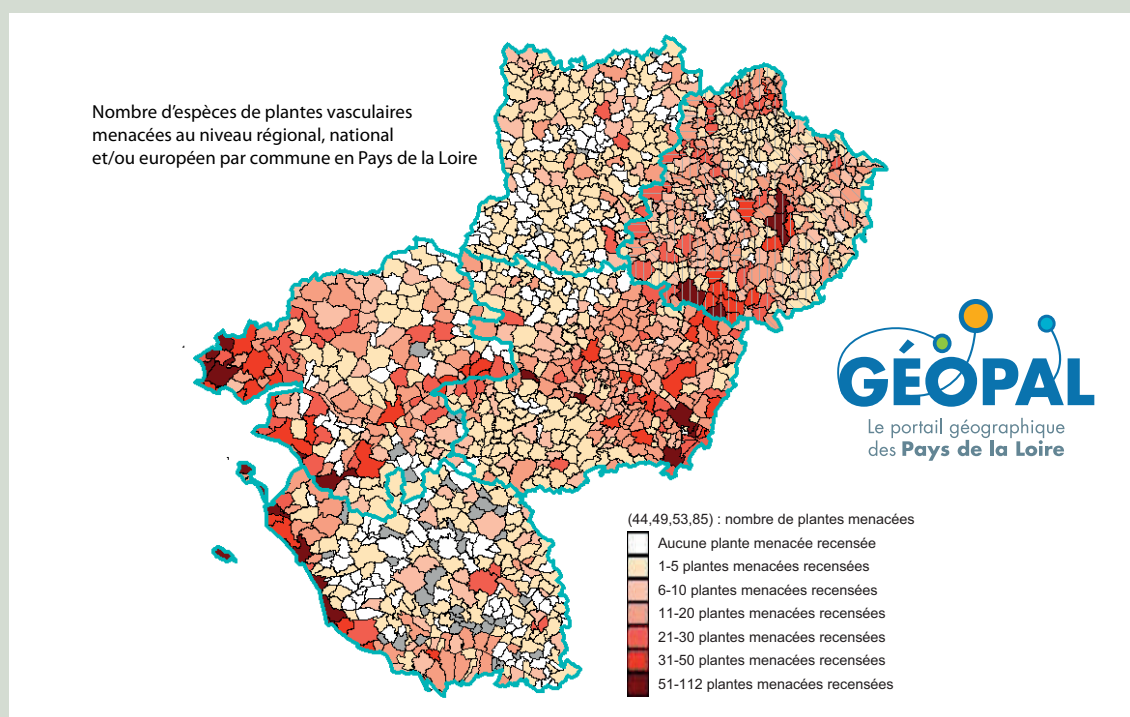
Collaborations

- Europe, État, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, PNR, Établissements publics, CEN des Pays de la Loire, associations, chambres consulaires, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).



risation des données naturalistes diversité, notamment via Géopal

Une avancée significative en matière de partage des connaissances ces dernières années grâce à la mobilisation des réseaux



La mise en commun des connaissances constitue un préalable permettant le suivi permanent des initiatives et l'amélioration constante des suivis, tout en évitant la dispersion des moyens. L'expérience des réseaux et des structures existantes est d'ores et déjà fortement mobilisée en ce sens et a permis de franchir un premier seuil avec plus de 1 million de données naturalistes collectées à ce jour sur la faune régionale et l'équivalent sur la flore.

Si le portail régional « Géopal » n'a pas vocation à centraliser systématiquement l'ensemble des connaissances et des données produites en région, de nombreuses structures productrices d'information géographiques ont fait le choix d'y référencer et donc de valoriser leurs données

et cartes relevant de la biodiversité. Grâce à un visualiseur de carte, tout à chacun pourra ainsi consulter des synthèses thématiques ou territoriales. C'est ainsi que, dès 2014, les collectivités intéressées pourront disposer d'une localisation communale des données faune et flore disponibles.

Dans le prolongement de cette mutualisation des connaissances, des travaux sont actuellement menés pour définir et mettre en place un suivi régulier de l'évolution de la biodiversité régionale, grâce à la mesure périodique d'indicateurs appropriés, compréhensibles par le plus grand nombre et utilisés pour susciter le débat et orienter l'action en faveur de la biodiversité.

Finaliser et soutenir la prise en compte de cohérence écologique (SRCE)

Objectifs

Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est un schéma d'aménagement territorial et de protection des ressources naturelles (habitats, biodiversité, réseau écologique). Il vise principalement à identifier et cartographier les continuités écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors) et établir un plan d'actions pour le mettre en œuvre.

Cette action a pour triple objectif :

- la finalisation du SRCE en collaboration avec l'État et en lien étroit avec les acteurs des territoires ;
- la prise en compte du SRCE dans les documents de planification et autres projets de territoire ;
- la mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration d'espaces supports de continuités écologiques.

Actions

- **Poursuivre la concertation** pour cartographier les continuités écologiques régionales mais également définir les actions prioritaires à mettre en œuvre ;
- **Soutenir** dans le cadre du Fonds régional d'études stratégiques (Fres) **la réalisation d'études territoriales plus fines** pour une bonne prise en compte de ces continuités écologiques dans les documents d'urbanisme ou les politiques de gestion. Ces études contribueront à l'actualisation de la cartographie régionale ainsi qu'à l'identification d'actions opérationnelles ;

Collaborations

- Europe, État, établissements publics, collectivités, Parcs naturels régionaux, acteurs socioprofessionnels et usagers de l'espace, CEN des Pays de la Loire, associations, membres du Comité régional Trames verte et bleue.

du schéma régional

Un territoire régional, support d'un véritable maillage écologique à préserver

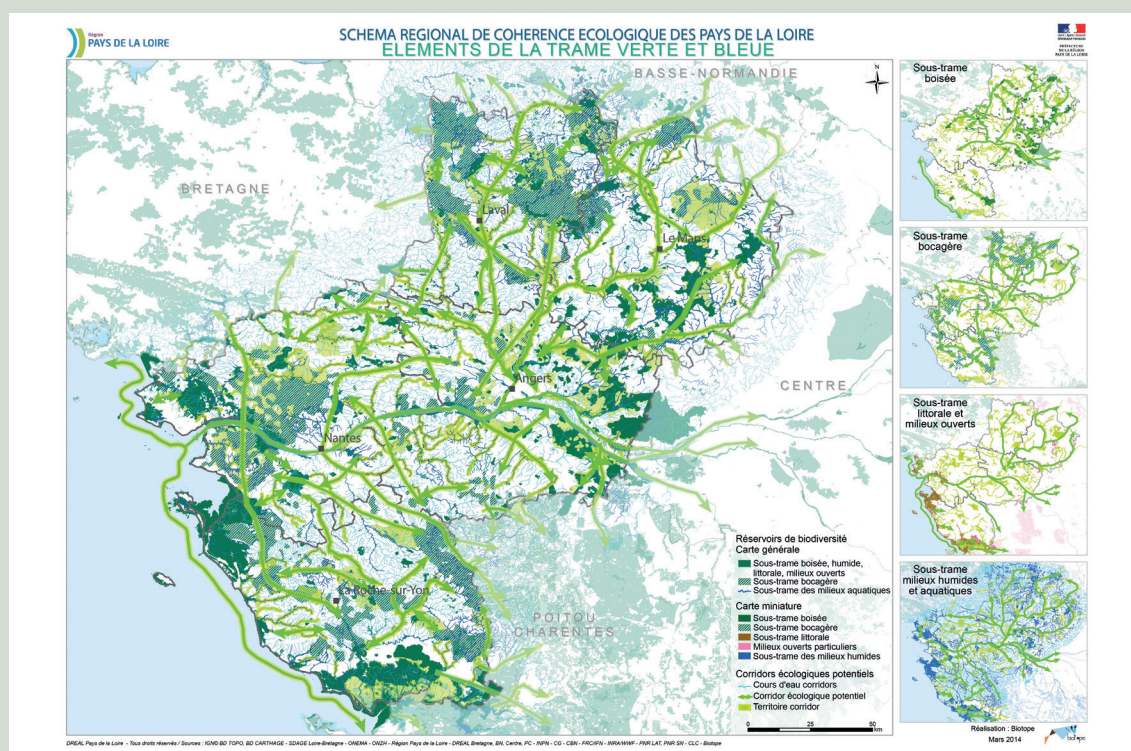
Initiée en 2011, l'élaboration concertée avec les acteurs locaux du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) a d'ores et déjà permis d'identifier les réservoirs de biodiversité, couvrant plus d'un tiers du territoire et constituant la colonne vertébrale de la future trame verte et bleue régionale.

Au cours de l'année 2014, le SRCE sera soumis à consultation publique dans la perspective d'une adoption à venir.

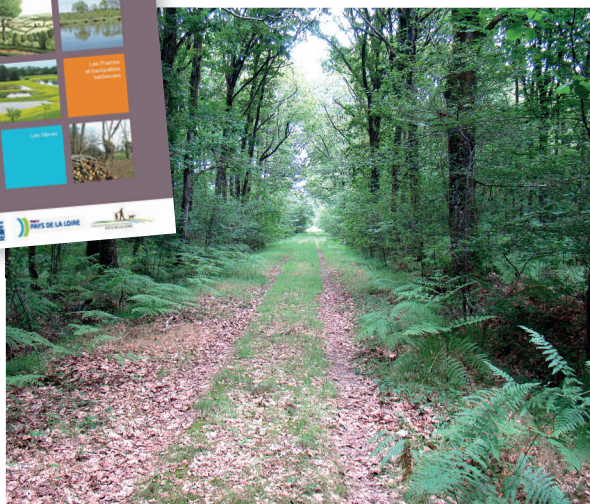
Au cours de cette réflexion régionale, les acteurs régionaux ont fait le constat que la préservation des continuités écologiques était à ce jour fragile, faute de coopération et de moyens suffisants. Une mobilisation accrue des outils régionaux dédiés (Contrats Nature, Contrats régionaux de bassin versant, appels à projets,

Fonds régional d'études stratégiques, etc.) sera ainsi recherchée, en partenariat avec les territoires et en cohérence avec d'autres politiques menées par ailleurs.

Enfin, la Région cherchera à valoriser l'expérience acquise au sein de différents territoires pionniers en matière d'identification et de préservation des continuités écologiques (Parcs naturels régionaux, certaines collectivités et associations). Ainsi, la Région éditera un document de sensibilisation illustré d'exemples d'actions (études, travaux, sensibilisation, animation foncière). Ce recueil d'expériences sera à la fois pédagogique et incitatif afin que de nombreuses collectivités se lancent dans cette aventure de terrain.



Soutenir la gestion durable des milieux



© Conservatoire botanique national de Brest - Julien Geslin.

Objectifs

Les espaces boisés ligériens occupent environ 10 % du territoire et se caractérisent par un morcellement important et une grande diversité des types de forêts. Par ailleurs, le bocage constitue un patrimoine naturel caractéristique du territoire régional. Les haies, talus, mares et prairies sont des habitats de premier plan pour la biodiversité régionale. Dans ce contexte, les trois principaux objectifs d'une gestion durable de ces espaces naturels sont les suivants :

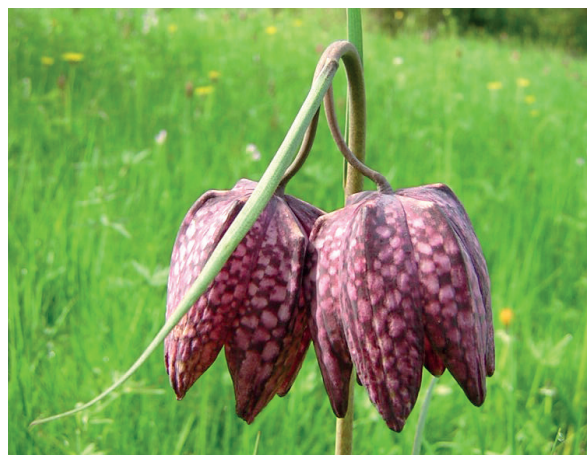
- Améliorer la richesse de la biodiversité des milieux boisés et favoriser une valorisation multifonctionnelle de la ressource ;
- Développer et promouvoir des modes de gestion durable et multifonctionnelle des forêts (protection de la ressource et de la qualité des eaux, lutte contre le tassement des sols,...) ;
- Préserver et restaurer les milieux bocagers, les mares et les prairies.

Actions

- Favoriser l'émergence de projets de territoire en faveur de la restauration des réseaux bocagers, s'appuyant sur une analyse de l'existant, des propositions d'amélioration (création de nouveaux linéaires exceptée) et la mise en œuvre de programmes de travaux (y compris l'ingénierie) par un appel à projets annuel ;
- Poursuivre la politique incitative de réalisation des Plans simples de gestion volontaires, documents de gestion durable, sur les petites propriétés forestières (surface inférieure à 25 hectares) et intégrant une approche de la biodiversité ;
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de chartes forestières de territoire, véritables projets fédérateurs autour du maintien des rôles de la forêt et de la dynamique de la filière bois ;
- Promouvoir les modes d'exploitation forestière respectueux des sols et des milieux au travers de chantiers démonstratifs mais également d'un label régional.

Collaborations

- Europe, État, Établissements publics, collectivités, acteurs forestiers, organismes de soutien aux activités agricoles, associations, chambres consulaires, Parcs naturels régionaux (PNR).



© Conservatoire botanique national de Brest - Heilmann Guitton.

forestiers et bocagers

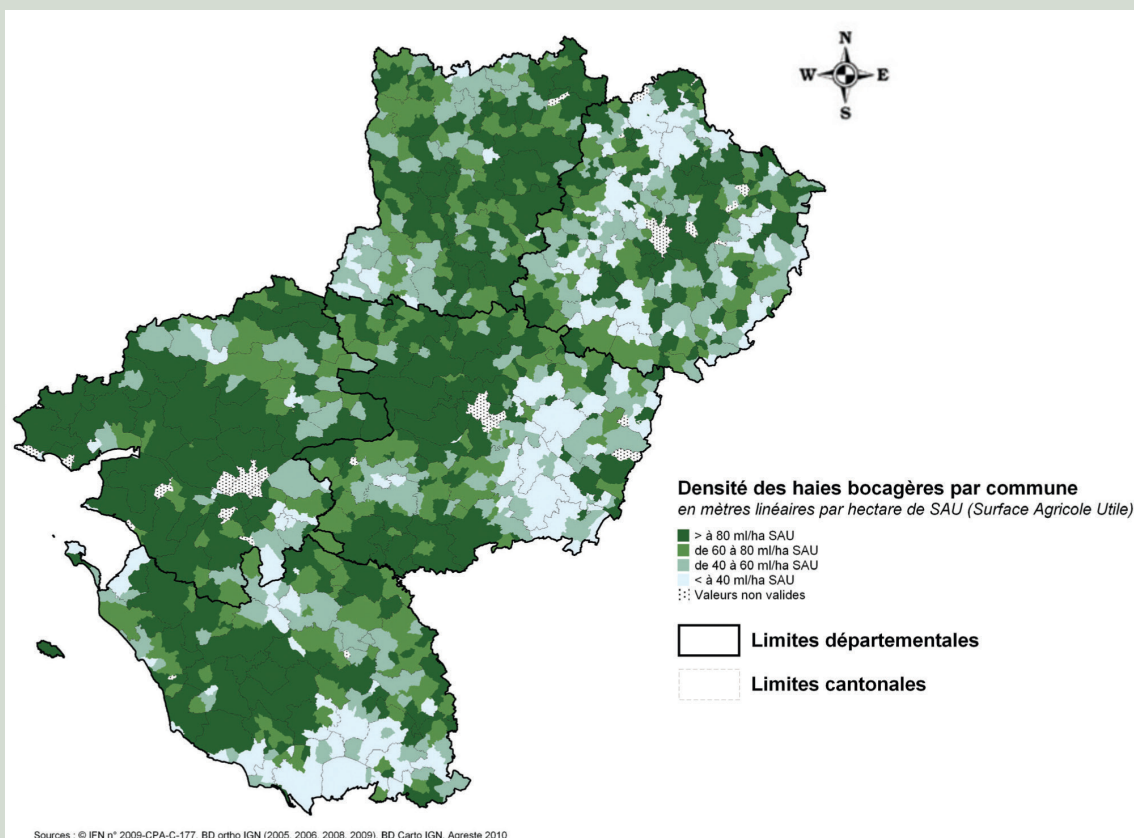
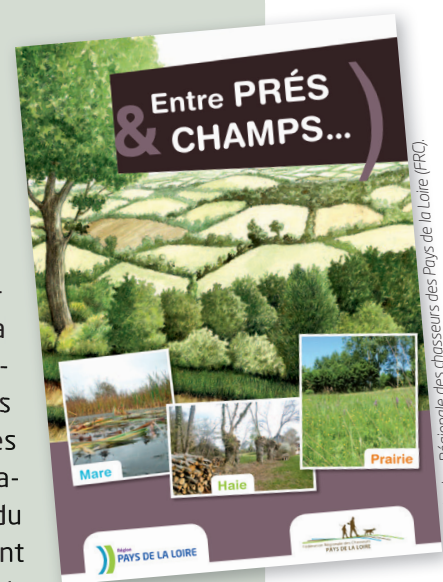
Un patrimoine forestier et bocager caractéristique de l'ouest de la France à préserver

Avec 10 % de sa superficie occupée par des forêts, notre territoire fait partie des régions de France au couvert forestier le plus faible. Pour autant, l'arbre est omniprésent sur notre territoire comme en témoigne les quelques 160 000 km de haies qui ont été identifiés dans le cadre de la prélocalisation du maillage bocager régional finalisée en 2012.

À compter de 2014, les efforts régionaux se porteront sur la nécessaire prise en compte et valorisation de ce patrimoine dans les pratiques agricoles et forestières à venir mais également dans les projets d'aménagement.

C'est pourquoi, la Région poursuivra son partenariat avec le Centre régional de la propriété

forestière (CRPF) afin de garantir un déploiement accru des Plans simples de gestions volontaires intégrant les enjeux de biodiversité. Cet engagement régional se portera également sur les complexes bocagers au travers d'un soutien aux territoires désireux d'engager efficacement un confortement du bocage existant en mettant en place des projets cohérents et structurants.



© Fédération Régionale des chasseurs des Pays de la Loire (FRCL)

Soutenir les initiatives agricoles en



© Conservatoire botanique national de Brest.

Objectifs

Les superficies agricoles représentent plus de 70 % du territoire régional avec près de 2,3 millions d'hectares. Depuis 2007, la Région soutient le développement des pratiques agricoles favorables à la biodiversité dans les grandes zones humides. Elles constituent un enjeu particulièrement important dans la Région puisqu'elles représentent près de 200 000 ha soit 10 % des zones humides d'importance nationale.

Pour autant, les activités agricoles à moindre impact environnemental pourraient également être soutenues dans d'autres types d'espaces notamment pour mettre en œuvre la Trame verte et bleue régionale. L'objectif principal de cette action est de poursuivre le soutien aux activités agricoles favorables à la biodiversité dans les espaces remarquables ou répondant à des enjeux de continuité écologique identifiés dans le cadre du SRCE, s'appuyant notamment sur des exploitations agricoles pilotes.

Actions

- **Soutenir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité (systèmes herbagers) par des actions agro-environnementales, dans le cadre de la nouvelle Politique Agricole Commune, sur des territoires organisés et situés sur des zones à enjeux biologiques prioritaires au niveau régional ;**

- **Favoriser la conversion et le maintien de l'agriculture biologique**, au regard de son bénéfice sur la biodiversité et la qualité de l'eau, sur l'ensemble du territoire régional mais prioritairement sur les secteurs à forts enjeux environnementaux ;
- Poursuivre le soutien régional à **la protection des races menacées (PRM)** et s'appuyer notamment sur ces races pour **relancer des systèmes d'agriculture durable en zone difficile** (zones humides, coteaux) ;
- Accompagner des **projets de territoires innovants et exemplaires** répondant à la nécessaire prise en compte des enjeux en matière de gestion et d'aménagement durable de l'espace et les valoriser au travers d'un label régional.

Collaborations

- Europe, État, Établissements publics, collectivités, agriculteurs, chambres consulaires, associations, universités, PNR, coopératives agricoles et forestières.



© Fédération départementale des chasseurs de Loire-Atlantique.

faveur de la biodiversité

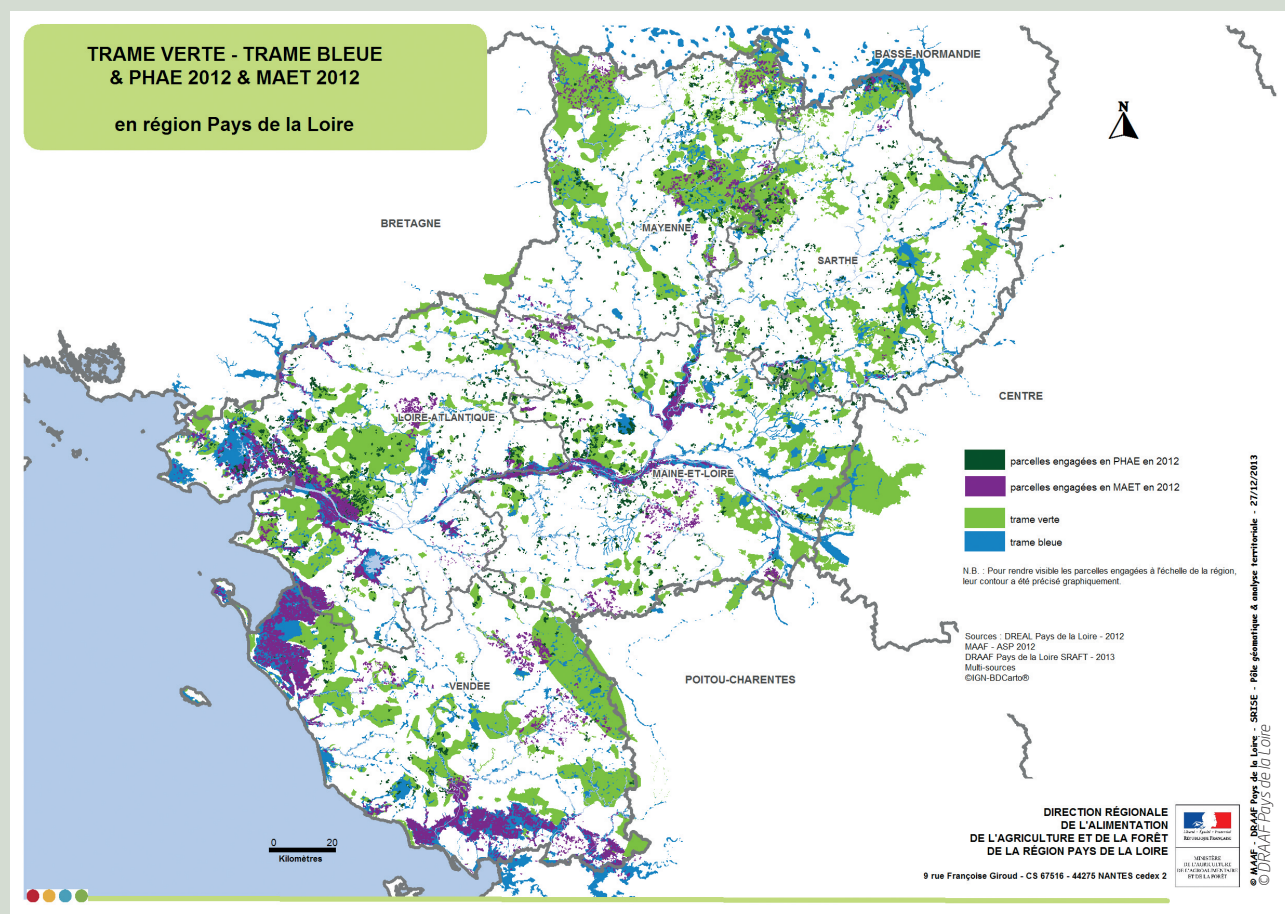
Un soutien important aux pratiques agricoles favorables aux zones humides à capitaliser et à déployer

L'agriculture traditionnelle extensive, fondée sur la polyculture-élevage, conditionne le maintien de la biodiversité et contribue au « maillage biologique » de notre territoire.

Depuis 2007, la Région favorise le maintien de pratiques de pâturage ou de fauche favorables à la biodiversité des zones humides majeures présentes sur son territoire. C'est ainsi qu'en 2013, ce sont plus de 28 000 ha qui ont bénéficié de l'engagement financier régional.

La nouvelle Politique agricole commune constitue une opportunité pour le maintien de cette activité agricole traditionnelle garante de la conservation de la biodiversité tant dans les secteurs à handicap naturel comme les zones humides mais aussi dans les espaces bocagers, supports de continuités écologiques.

Une attention particulière sera portée à la préservation et à la gestion des prairies.



Contribuer au réseau des espaces grâce notamment aux Réserves na



© Ligue pour la protection des oiseaux

- Encourager la mise en œuvre d'expérimentations partagées d'expériences au sein du réseau des RNR et des autres espaces protégés ;
- Renforcer la mobilisation du réseau des RNR dans la mise en œuvre et le suivi des plans de conservation d'espèces et d'habitats prioritaires ;
- Évaluer techniquement et économiquement les actions mises en œuvre au sein du réseau afin d'être en mesure d'apporter une réponse adaptée aux enjeux et limiter les investissements improductifs ;
- Poursuivre la labellisation de nouvelles RNR sur des territoires volontaires, à enjeux forts, au travers d'une approche concertée pour que les outils disponibles (RNN, APPB, ENS, etc.) se complètent au mieux afin de préserver la biodiversité.

Objectifs

La labellisation par la Région d'espaces en Réserves naturelles régionales couvre 19 sites sur environ 2 500 ha, principalement sur des zones humides d'importance majeure. D'autres types d'espaces remarquables nécessitent une attention particulière de la Région pour être labellisés en RNR, en s'appuyant sur des critères de priorisation partagés. Il s'agit principalement de :

- conforter l'innovation au sein du réseau de RNR existant grâce au soutien à des expérimentations ;
- déployer le réseau RNR en cohérence avec les politiques menées par l'État et les Départements.

Actions

- Poursuivre l'accompagnement des gestionnaires dans la mise en œuvre et l'évaluation des plans de gestion des sites labellisés par l'élaboration d'outils d'aide à la gestion ;



© Conservatoire des espaces naturels sarthois

Collaborations

- Europe, État, établissements publics, collectivités, gestionnaires d'espaces protégés, CSRPN, universités, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, associations.

naturels préservés en région, turelles régionales

Un réseau de 19 Réserves naturelles régionales à conforter à partir de priorités partagées

Une Réserve naturelle régionale est à la fois un outil de préservation de cœurs de biodiversité mais également un projet de territoire, un label de qualité reconnu dans l'opinion.

Avec environ 2 500 ha, le réseau régional préserve un tiers de la flore menacée de la région et s'attachera à l'avenir comme hier à répondre aux enjeux de préservation de notre territoire en lien étroit avec les différents acteurs régionaux concernés.

Un réseau particulièrement mobilisé et en constante évolution qui a intégré en 2014, un site écologique emblématique de la biodiversité littorale : la Pointe St-Gildas à Préfailles (44).

Territoires d'expérimentation et de recherche, les Réserves naturelles régionales officient dans bien des domaines de la gestion des espèces invasives (jussie terrestre sur le lac de Grand-Lieu) à la mise en œuvre de plans de conservation d'espèces rares et menacées (Lycopode inondé sur la tourbière des Egoutelles par exemple) mais également de l'ouverture au public y compris aux personnes à mobilité réduite (maison de la réserve de Champagne-les-Marais) à la gestion par pâturage équin et ovin sur les Coteaux et prairies des Caforts. Autant d'innovations que la Région entend inciter dans les plans de gestion à venir et capitaliser par des évaluations régulières au sein du réseau.



Innover pour concilier développement de la biodiversité dans les Parcs na



© PNR Normandie-Maine.

Objectifs

La région dispose sur son territoire de 4 Parcs naturels régionaux labellisés ou en cours (Brière, Loire-Anjou-Touraine, Normandie-Maine, Marais poitevin). Véritables outils d'aménagement et de développement des territoires, à l'équilibre fragile et aux patrimoines naturel et culturel riches et menacés, ces espaces font l'objet de projets de développement fondés sur la préservation et la valorisation du patrimoine. L'objectif est que les PNR couvrent, d'ici 2020, 20 % de notre territoire.

La Région souhaite, grâce à cette action, particulièrement renforcer les projets exemplaires au sein des PNR visant à concilier activités économiques et préservation de la biodiversité, notamment en valorisant les services rendus par la biodiversité (bois-énergie, protection des bassins versants, auxiliaires de culture...).

Actions

- **Encourager la mise en œuvre d'expérimentations** en matière de développement local respectueux de la biodiversité ;
- **Pérenniser l'appui technique et d'accompagnement par les PNR des collectivités** dans leurs actions de planification pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité ;
- **Valoriser l'expérience des PNR dans l'élaboration d'outils d'accompagnement et d'aide à la décision** permettant aux collectivités de mieux prendre en compte la biodiversité ;
- Engager une étude de faisabilité d'un PNR sur **l'Estuaire de la Loire et du lac de Grand-Lieu**.

Collaborations

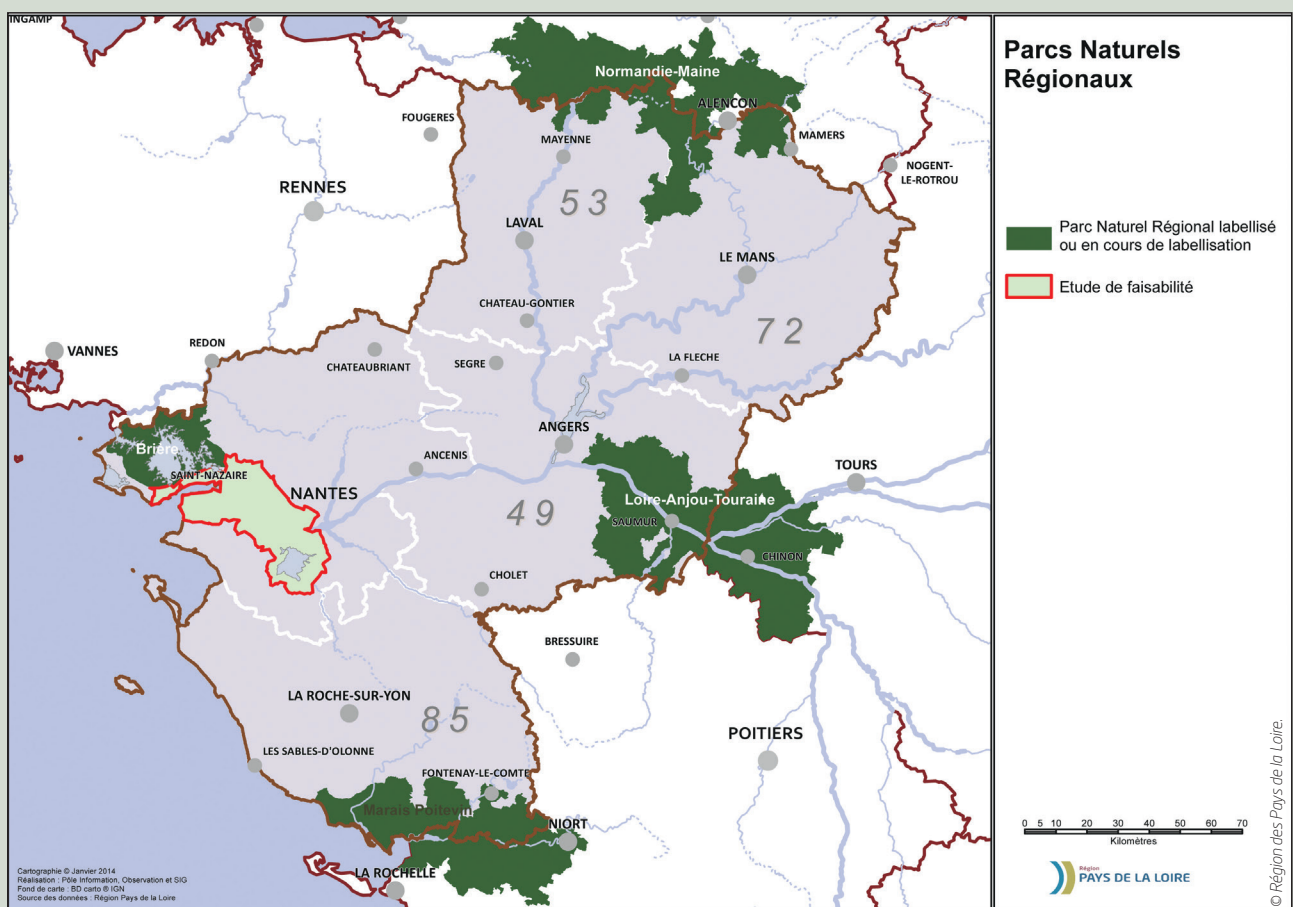
- Europe, État, établissements publics, collectivités, Parcs naturels régionaux (PNR), chambres consulaires, gestionnaires d'espaces naturels, universités, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, associations.

économique et préservation terrestres régionaux

Des territoires d'expérimentations où se développent des projets concrets et précurseurs

Par leur ancrage territorial et leurs capacités d'initiative, les Parcs naturels régionaux sont les pivots indispensables pour mettre en œuvre localement la préservation de la biodiversité. L'action régionale à venir s'attachera donc à faire bénéficier à un plus grand nombre de territoires les capacités d'ingénierie et d'innovation d'un PNR en engageant dès 2014 une étude de faisabilité de classement sur l'estuaire de la Loire et le lac de Grand-Lieu.

Les Parcs naturels régionaux sont à l'initiative de nombreuses opérations innovantes comme la valorisation énergétique du bois issu des haies bocagères ou le développement de filières courtes, mais aussi une infinité d'actions, petites et grandes, qui participent à la gestion durable de l'espace et inspirent les territoires non labellisés. L'action régionale au cours de ces prochaines années veillera enfin à renforcer le travail en inter-parcs et le retour d'expériences collectif.



Faciliter l'accès des acteurs régionaux la prise en compte de la biodiversité

Objectifs

L'enjeu est de créer les conditions favorables aux échanges et partages d'expériences pratiques entre les aménageurs, gestionnaires et usagers de l'espace, experts techniques et scientifiques en :

- organisant des rencontres thématiques permettant d'échanger sur des problématiques concrètes de gestion (échanges en salle et visites de terrain) ;
- produisant des outils de vulgarisation des connaissances et d'appropriation de méthodes concrètes de prise en compte de la biodiversité.

Actions

- **Soutenir l'animation du réseau des acteurs régionaux** de partage de la connaissance et des expériences mais également d'accès à la formation ;
- **Favoriser l'organisation de rencontres entre les acteurs** et assurer la promotion de leurs actions auprès des décideurs, techniciens et gestionnaires ;
- **Soutenir l'élaboration de cahiers méthodologiques et techniques**, permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques.

Collaborations

- Europe, État, établissements publics, collectivités, Parcs naturels régionaux, acteurs socioprofessionnels et usagers de l'espace, universités, associations, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, Centre Beautour.



© Réserves naturelles de France.

à une information pratique sur

Une transmission des savoirs à accentuer et coordonner

On ne peut protéger que ce que l'on connaît. Le partage des connaissances et la transmission des savoirs constitue ainsi un enjeu majeur. C'est pourquoi, la Région et ses partenaires chercheront à capitaliser et valoriser l'expérience acquise sur notre territoire en matière de gestion des milieux naturels grâce à l'édition d'une collection régionale de cahiers techniques répondant à des préoccupations concrètes et partagées. C'est ainsi qu'en 2014 devrait être engagé la rédaction d'un cahier technique autour de la

gestion des milieux littoraux. Le Conservatoire botanique national de Brest devrait également démarrer une réflexion autour d'un guide des végétations des zones humides.

Enfin, la mise en commun de ces savoirs et savoir-faire passera dès 2014 par une mobilisation des réseaux et des structures existantes sous l'impulsion et l'animation du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire nouvellement créé.



© Ligue pour la production des oiseaux - Benoît Marraudour

Intégrer la prise en compte de la biodiversité dans les formations



© Centre régional de la propriété forestière des Pays de la Loire.

Objectifs

Cette action vise à développer et renforcer les dispositifs régionaux de formation à la préservation de la biodiversité. Il s'agit en particulier :

- d'analyser l'offre existante des modules de formation sur la biodiversité à destination des agriculteurs, forestiers et agents techniques des collectivités (formation continue) et dans les cursus professionnalisants ;
- d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les modules de formations professionnalisantes ;
- de former sur la biodiversité et sa nécessaire prise en compte.

Actions

- **Soutenir la réalisation d'un bilan de l'offre de formation actuelle** intégrant la biodiversité en région ainsi qu'une évaluation des besoins en la matière ;
- **Favoriser la mise en œuvre d'un programme de formation sur la biodiversité et sa prise**

en compte dans le cadre local d'aménagement du territoire à l'attention des agents des collectivités, des élus, des bureaux d'études et autres prestataires (urbanistes, paysagistes, architectes, associations) ;

- **Développer un réseau de démonstration**, support de ces diverses formations et prenant appui sur des exemples concrets portés par les gestionnaires de l'espace ;
- **Soutenir l'élaboration d'outils d'accompagnement et d'aide à la décision et à la gestion (cahiers méthodologiques et techniques, modèles de convention, cahiers des charges, etc.)** permettant aux décideurs, aménageurs et gestionnaires de mieux agir en faveur de la biodiversité et des continuités écologiques.

Collaborations

- CNFPT, ATEN, Associations des maires de France, établissements publics, État, collectivités, associations, chambres consulaires, Conservatoire des espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, Centre Beautour.

professionnelles

Des initiatives pour favoriser une meilleure appropriation de la biodiversité à conforter et coordonner

Pour favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité dans toutes les pratiques, il est indispensable de ne pas se limiter à la seule information mais d'agir le plus en amont possible, par la formation de tous ceux qui sont appelés à influencer sur la biodiversité, par leurs décisions ou leurs pratiques.

C'est à ce titre que la Région soutient la mise en œuvre de sessions de formation pratique à

l'attention des agents techniques des collectivités et des gestionnaires de l'espace pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques professionnelles.

Au cours des années à venir, la Région et ses partenaires chercheront à appuyer l'offre de formation sur un réseau de démonstration, valorisant le savoir-faire des gestionnaires d'espaces naturels.



© Conservatoire botanique national de Brest.

Concevoir et diffuser des outils de des scolaires et du grand-public



© Communauté de communes de l'île de Nairmoutier.

Objectifs

La protection de la biodiversité passe avant tout par l'appropriation collective des enjeux qui lui sont liés. Sur la base d'un état des lieux préalable des outils de sensibilisation disponibles, il s'agit ainsi de mettre en place des actions de communication dédiées à ces différents publics afin de générer l'action par la prise de conscience.

Il s'agit aussi de rappeler que chacun et chacune peut contribuer à la connaissance et à la préservation de la biodiversité. Cette action vise donc également à favoriser la mise en œuvre d'actions de gestion participative des espaces naturels.

Actions

- **Poursuivre le suivi de l'offre actuelle en matière de supports pédagogiques** intégrant la biodiversité ainsi qu'une **évaluation des besoins** en la matière ;

- **Soutenir l'élaboration et la diffusion de supports de communication** d'intérêt régional, accessibles à tous publics (ouvrages naturalistes vulgarisés, expositions itinérantes, etc.) et aux scolaires (mallettes pédagogiques, etc.) ;
- **Soutenir des manifestations d'intérêt régional** traitant de la biodiversité (Semaine de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.) ;
- Soutenir les projets territoriaux visant à l'amélioration des connaissances et à la préservation de la biodiversité au travers de **démarches participatives**.

Collaborations

- Établissements publics, État, collectivités, associations, établissements scolaires, universités, PNR, Centre Beautour.

sensibilisation à destination

De nombreux établissements, collectivités et associations engagés

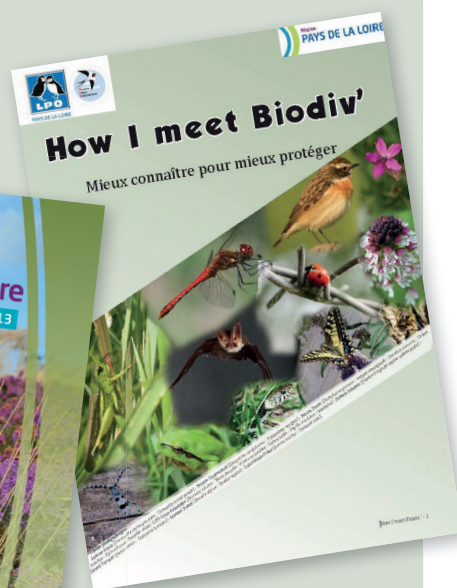
La biodiversité est présente dans les programmes de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole à travers l'éducation au développement durable. Au-delà des programmes scolaires, les établissements d'enseignement, les structures extra et périscolaires ainsi que les collectivités développent des actions d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité à destination des jeunes publics.

C'est ainsi que la Région soutient la réalisation et la mise en œuvre dans les lycées de modules pédagogiques autour des enjeux environnements, dont la biodiversité.

Dès 2014, la région s'appuiera sur la compétence et l'expérience des différents réseaux régionaux : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement, Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), déjà actifs sur la sensibilisation et la formation, pour dresser un état des lieux de l'offre en la matière sur la biodiversité en région et définir une feuille de route partagée.

À l'image des opérations « Un dragon dans mon jardin » et « Pas de printemps sans ailes » mises en œuvre en région par les CPIE, Les sciences participatives rassemblent de nombreux acteurs (chercheurs, associations, grand public) autour d'un objectif commun améliorer et s'approprier la connaissance sur la biodiversité. Ces démarches reçoivent un écho particulièrement favorable en Pays de la Loire et la Région entend contribuer à leur déploiement sur le territoire.

Ces initiatives territoriales pourront bénéficier par la suite d'un éclairage particulier dans diverses manifestations d'intérêt régional au premier rang desquelles la Semaine de la Nature et le Mois des Parcs.



Valoriser et développer les atouts du



© PNR Normandie-Maine.

Objectifs

Les atouts du patrimoine naturel des Pays de la Loire sont valorisés à travers une grande variété d'initiatives et de centres pédagogiques (Maisons des parcs naturels, Maison de l'estuaire, Maison des libellules, Centre Beautour, Centre d'éducation à l'environnement de Grand-Lieu, etc.). Ces aménagements permettent de sensibiliser le grand public sur la nécessaire préservation de la biodiversité régionale et constituent des supports de tourisme de nature. Afin d'apporter de la cohérence et de favoriser les synergies, la Région se donne pour objectifs de :

- dresser un état des lieux de l'offre existante en matière d'espaces ouverts au public et valorisant le patrimoine naturel régional ;
- favoriser la mise en réseau de ces espaces pour une grande complémentarité des actions engagées ;
- encourager le développement du tourisme de nature.

Actions

- **Réaliser**, au titre de sa politique en faveur de la biodiversité, **un bilan de l'offre actuelle en matière d'espaces ouverts au public** traitant de ce thème ainsi qu'une **évaluation des besoins** en la matière. Cet état des lieux devra définir les complémentarités à trouver dans un objectif de mise en réseau ;



© PNR de Brière - Tiphaïne Thudoir.

territoire en termes de biodiversité

© CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir.



- **Soutenir l'animation du réseau des espaces ouverts au public et des acteurs concernés** pour un partage des expériences mais également l'émergence de synergie d'actions pédagogiques et de communication ;
- **Soutenir des aménagements pédagogiques sur les espaces naturels d'intérêt régional** s'appuyant sur un diagnostic préalable précisant la compatibilité de la fréquentation du site avec sa sensibilité ;
- **Favoriser l'accessibilité de ces espaces dédiés à la biodiversité** aux personnes en situation de handicap ;

- **Soutenir** au titre de sa politique en faveur du tourisme des **projets exemplaires** mettant en application toutes les composantes du tourisme durable en milieu naturel ;
- **Soutenir le développement des hébergements nature et écolabellisés** ainsi que l'expérimentation et la mise en place de **produits innovants en matière de tourisme de nature** au sein des PNR notamment ;
- S'appuyer sur les différentes formes d'itinérances douces présentes en région, dont la Loire à vélo, comme support d'animations pédagogiques de sensibilisation à la nature.

Collaborations

- Établissements publics, État, collectivités, associations, PNR, RNR, gestionnaires d'espaces naturels ouverts au public, Centre Beautour, Comité régional du Tourisme, professionnels du tourisme.

La biodiversité, une composante essentielle du tourisme en Pays de la Loire

Si elle reste à conforter et structurer, l'offre touristique de nature est belle et bien présente en Pays de la Loire où de nombreux espaces (Maisons des parcs et RNR, etc.), sites et itinéraires (sentiers d'interprétation, Loire à vélo, etc.) permettent dès à présent de découvrir la diversité des paysages et milieux naturels qui font l'identité et l'attractivité de notre territoire.

Avec l'appui du Centre Beautour et de l'Agence régionale « Pays de la Loire - Territoires d'Innovation », la Région entend, dès 2014, engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés visant à faire émerger une offre touristique de nature structurée et compétitive en Pays de la Loire.



© PNR Loire-Anjou-Touraine.

Développer une gestion exemplaire sur les propriétés de la Région



Objectifs

Outre le campus régional, La Région est propriétaire de 118 lycées et Établissements régionaux d'enseignement adapté, mais aussi d'environ 182 ha de domaine forestier. Au-delà du devoir d'exemplarité, ces espaces sous propriété régionale peuvent servir de support visuel de communication des actions de gestion favorables à la biodiversité entreprises par la Région.

Cette action vise à intégrer la biodiversité dans les choix des aménagements de ces propriétés régionales. Il s'agit de :

- systématiser la gestion différenciée des espaces verts ;
- choisir des essences locales, nécessitant peu d'entretien et d'arrosage pour les aménagements paysagers ;
- développer les aménagements en faveur de la biodiversité : ruches, hôtels à insectes, mares, nichoirs, toitures végétalisées ;
- faire des espaces forestiers régionaux une vitrine en matière de gestion durable d'espaces boisés.

Actions

- **Adoption et mise en œuvre d'un plan de gestion sur les propriétés forestières** régionales ;
- **Réalisation d'un diagnostic environnemental des propriétés régionales** identifiant des préconisations de gestion chiffrées à mettre en œuvre ;
- **Développement d'un guide méthodologique et organisation de formations pour les agents** chargés de l'entretien des espaces verts des propriétés régionales ;
- **Soutien d'actions exemplaires et répliquables** de gestion favorable à la biodiversité dans les propriétés régionales.

Collaborations

- Responsables en charge de l'entretien des propriétés régionales, associations, Centre Beautour.

de la biodiversité

Une Région exemplaire dans ses pratiques

L'institution régionale développe depuis quelques temps des actions visant à inciter élus et agents de la Région à placer la biodiversité au cœur des pratiques de gestion des propriétés non bâties de la Région.

C'est ainsi qu'un guide à l'attention des lycées sur la « gestion différenciée » des espaces verts a vu le jour.

A partir de 2014, la promotion de ces pratiques de gestion « écologique » sera assurée sur l'ensemble des propriétés régionales afin de disposer à terme d'un réseau régional de démonstration au plus près des collectivités et des particuliers.



© Région des Pays de la Loire - A. Comteou

Participer à la cohérence des programmes de la biodiversité



© Région des Pays de la Loire - PB, Fourny

Objectifs

Connaissances et savoir-faire développés en région comme ailleurs méritent d'être partagés. De plus, l'efficacité des politiques territoriales en faveur de la biodiversité des Pays de la Loire passe par la cohérence, voire la complémentarité, des initiatives et des programmes menés par les différents acteurs régionaux et les Régions limitrophes. Le but est donc de contribuer à l'animation territoriale ainsi que de développer les programmes de coopération interrégionaux dans le but d'accroître les synergies entre les interventions, publiques et privées, pour plus d'efficacité en faveur de la biodiversité.

- Mettre à la disposition des structures porteuses de SCOT des **outils d'accompagnement et d'aide à la décision** leur permettant d'agir en faveur de la biodiversité et des continuités écologiques en toute cohérence ;
- Tendre vers une appropriation collective des enjeux de biodiversité et une mobilisation de tous autour d'une **future stratégie régionale** ;
- Œuvrer à l'émergence de **projets de coopération en faveur de la préservation de la biodiversité**, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du SRCE ;
- **Encourager le partage d'expériences entre régions** afin d'œuvrer de manière cohérente sur des problématiques communes.

Actions

- **Animer un Comité Régional de Suivi**, regroupant État, Région et Départements, pour une vision commune au service de la biodiversité ;
- Mettre la biodiversité au cœur des échanges avec les intercommunalités lors des **rencontres territoriales** ;

Collaborations

- Membres du Comité régional de suivi, Établissements publics, agences d'urbanisme, SCOT, agglomérations et intercommunalités en région, les 4 Régions limitrophes.

mes de préservation

Une Région à l'écoute des territoires et porteuse de collaborations avec ses voisins

Au travers de l'assemblée des Territoires, la Région et les acteurs locaux souhaitent construire une vision croisée et cohérente des politiques régionales et locales en Pays de la Loire. Avec l'adoption à venir du SRCE, la biodiversité et les continuités écologiques seront au cœur de cette collaboration régionale avec les territoires et notam-



© Région des Pays de la Loire - Ouest, Médiatis

ment avec les structures porteuses de SCOT. La Région s'attachera à valoriser des outils de sensibilisation existants par ailleurs (exemple Guide méthodologique SCOT et TVB de Midi-Pyrénées). Ces publications apporteront des réponses concrètes aux interrogations pour la prise en compte du SRCE des Pays de la Loire dans leurs documents de planification et projets de territoire.

La Région participe également à plusieurs programmes de coopération interrégionaux qui permettent d'échanger autour d'initiatives mises en place. La première Réserve naturelle inter-régionale (l'étang du pont de fer sur les communes de Camoël dans le Morbihan et Assérac en Loire-Atlantique), les trois parcs interrégionaux (Loire-Anjou-Touraine avec la Région Centre, Normandie-Maine avec la Basse-Normandie et Marais poitevin avec Poitou-Charentes) ou encore l'action du Conservatoire Botanique National de Brest témoignent de la volonté régionale de

s'affranchir des limites administratives pour traiter des questions de biodiversité.

L'objectif est de positionner la Région Pays de la Loire comme un partenaire moteur sur les questions de biodiversité et de continuités écologiques. Des réunions de travail en interrégion seront initiées afin de concrétiser cette ambition et répondre à des enjeux qui dépassent les frontières administratives.



© Région des Pays de la Loire - PB, Fourmy

Evaluer la mise en œuvre de l'action régionale et ses effets sur la biodiversité

Objectifs

L'engagement régional pris au travers de ces mesures régionales implique de rendre compte des actions entreprises et de leurs résultats.

A cet effet, un processus de suivi sera engagé au travers de :

- La mise en place d'un tableau de bord rassemblant des indicateurs simples et pertinents ;
- La présentation des résultats aux acteurs et aux élus du Conseil régional.

Actions

- Mettre en place un **tableau de bord** à renseigner avec quelques indicateurs clés permettant d'alimenter notamment le rapport annuel du développement durable des Pays de la Loire ;

- Informer sur l'effort financier entrepris annuellement par la Région grâce à l'édition d'un **jaune budgétaire sur la biodiversité** ;
- **Présenter régulièrement les résultats de la mise en œuvre** des mesures régionales au Comité régional de suivi ainsi qu'au CSRPN.

Collaborations

- Membres du Comité régional de suivi, CSRPN, élus et services de la Région.

Faire du Centre Beautour, la vitrine du dynamisme régional en faveur de la biodiversité



© SPL Pays de la Loire environnement et biodiversité.

Objectifs

Les compétences scientifiques sont indispensables pour inventorier et suivre l'évolution du patrimoine naturel. C'est pourquoi, la mise en réseau de partenaires, issus du monde associatif ou de la recherche, est un axe essentiel de la politique régionale de partage des connaissances autour des enjeux de la biodiversité. Le Centre régional Beautour, à la Roche-sur-Yon, vise à concentrer et démultiplier cette dynamique.

Actions

- **Valoriser les collections naturalistes**, notamment celles de Georges Durand, ainsi que les **expositions temporaires** sur le thème de la biodiversité issues d'initiatives territoriales ;
- Mettre en place, en complémentarité avec les initiatives locales existantes, des **animations pédagogiques** pour les scolaires et le grand public dans l'objectif de faire connaître et de sensibiliser à la préservation de l'environnement et de la

biodiversité. Une analyse et une **valorisation de l'offre régionale** en la matière pourra être engagée et portée par le Centre Beautour,

- Diffuser plus largement **la culture scientifique et technique** en assurant un travail de coordination auprès des acteurs concernés dans le but de concevoir un **programme pédagogique commun et adapté** aux attentes et besoins en la matière.
- Susciter la **mise en œuvre de projets de recherche appliquée et d'innovation**, notamment sur le thème « Agriculture et biodiversité ».
- Développer et animer un **réseau d'acteurs et partenaires autour du tourisme de nature** s'appuyant sur la structuration d'un réseau d'espaces ouverts au public et traitant des enjeux environnementaux.

Collaborations

- Associations, universitaires, collectivités, grand-public

